

## Les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, en décembre 2016

Chaque trimestre une enquête auprès de demandeurs d'emploi sortant des catégories A, B, C (demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi) est menée afin de mieux connaître les motifs de sortie et, en cas de reprise d'emploi, la nature de l'emploi retrouvé.

En décembre 2016, 555 000 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont sortis des catégories A, B, C, qu'ils soient ensuite restés inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie D ou E (demandeurs d'emploi qui ne sont pas tenus de rechercher un emploi) ou non. Selon l'enquête, parmi eux, 39,9 % ont repris un emploi et les entrées en formation ont fortement augmenté (20,1 %).

3,6 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C fin novembre 2016 sont sortis de ces catégories au cours du mois de décembre 2016 pour reprendre un emploi. Ce taux est en légère hausse sur un an.

Parmi les demandeurs d'emploi en catégories A, B, C sortis pour reprendre un emploi en décembre 2016, 65,3 % ont accédé à un emploi durable (CDI, autre contrat de 6 mois ou plus, mise à son compte) et 84,4 % étaient encore en emploi trois mois après leur sortie.

L'enquête Sortants évolue à partir des données relatives à 2017 : une seule vague sera menée en 2017, au lieu d'une vague par trimestre. Les résultats de la vague 2017 seront présentés dans la collection *Dares Résultats*.

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2016, le taux de sortie pour reprise d'emploi reste stable et la part des sorties pour formation augmente à nouveau

En décembre 2016, 555 000 demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C; données CVS-CJO) sont sortis de ces catégories, qu'ils soient restés inscrits sur les listes de Pôle emploi (en catégorie D ou E) ou non. Parmi eux, 39,9 % ont repris un emploi (soit -0,4 point sur le trimestre et -2,3 points sur un an; tableau 1). Ainsi, après avoir baissé au cours du premier semestre 2016, la part des sorties pour reprise d'emploi a rebondi puis s'est stabilisée au second semestre, à un niveau inférieur à celui de fin 2015.

Tableau 1

Répartition des sorties par motif réel et taux de sortie par motif réel

En % sauf mention contraire, données CVS

	Répartition des sorties par motif réel*			Taux de sortie par motif réel**		
	Déc. 2015	Sept. 2016	Déc. 2016	Déc. 2015	Sept. 2016	Déc. 2016
<b>Reprise d'emploi</b> .....	<b>42,2</b>	<b>40,3</b>	<b>39,9</b>	<b>3,3</b>	<b>3,7</b>	<b>3,6</b>
Formation .....	12,6	16,2	20,1	0,9	1,4	1,7
Retraite .....	1,7	1,0	0,9	0,1	0,1	0,1
Arrêt de recherche d'emploi temporaire.....	8,2	7,5	7,6	0,6	0,7	0,7
Non-renouvellement volontaire de la demande.....	3,0	2,9	3,0	0,2	0,2	0,2
Non-renouvellement accidentel de la demande.....	9,5	9,7	8,0	0,7	0,7	0,6
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription .....	16,5	16,4	15,5	1,2	1,3	1,3
Radiation administrative .....	2,0	2,3	1,6	0,2	0,2	0,2
Autre motif de sortie .....	4,3	3,7	3,4	0,4	0,4	0,3
<b>Ensemble</b> .....	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>7,7</b>	<b>8,8</b>	<b>8,7</b>
<b>Nombre de sorties (CVS-CJO) (en milliers)</b> .....	<b>471,3</b>	<b>561,6</b>	<b>555,0</b>	-	-	-

\* La part des reprises d'emploi dans les sorties des catégories A, B, C rapporte le nombre de sorties des catégories A, B, C pour reprise d'emploi au cours du mois m au nombre de sorties de ces catégories, tous motifs confondus, ce même mois.

\*\* Le taux de sortie pour reprise d'emploi un mois m rapporte le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois m-1 et sortis de ces catégories pour reprise d'emploi au cours du mois m au nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois m-1.

Champ : \* sorties des catégories A, B, C ; \*\* demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi - Dares, STMT et enquête Sortants.

Tableau 2

Taux de sortie pour reprise d'emploi selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi

En %, données CVS

	Déc. 2015	sept. 2016	Déc. 2016
<b>Ensemble</b> .....	<b>3,3</b>	<b>3,7</b>	<b>3,6</b>
<b>Sexe</b>			
Hommes.....	3,5	4,0	3,9
Femmes.....	3,2	3,5	3,4
<b>Âge*</b>			
Moins de 25 ans.....	5,8	6,5	6,5
De 25 à 49 ans .....	3,4	3,9	3,8
50 ans ou plus.....	1,6	1,7	1,6
<b>Ancienneté en catégories A, B, C**</b>			
Moins d'un an.....	4,4	4,9	4,7
Un an ou plus.....	2,2	2,4	2,4

\* L'âge est calculé en fin de mois.

\*\* L'ancienneté est calculée par rapport au mois de sortie.

Lecture : parmi les demandeurs d'emploi en catégories A, B, C fin novembre 2016, 3,9 % des hommes sont sortis de ces catégories en décembre 2016 pour reprise d'emploi.

Champ : demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi - Dares, STMT et enquête Sortants.

Ces évolutions reflètent pour partie celles de la part des sorties de catégories A, B, C pour formation, liées au plan « 500 000 formations supplémentaires » : fin décembre 2016, 20,1 % des demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C entrent en formation. Cette part n'a jamais été aussi élevée depuis juin 2002 (1). Elle correspond à une augmentation de 3,9 points sur le trimestre, dépassant le pic de juin 2016, où les formations constituaient 18,4 % des sorties (graphique 1).

Fin novembre 2016, en France métropolitaine, 5467200 demandeurs d'emploi étaient inscrits en catégories A, B, C et 3,6 % d'entre eux sont sortis de ces catégories au cours du mois de décembre 2016 pour reprendre un emploi (graphique 2; tableau 1). Ce taux de sortie pour reprise d'emploi est en légère hausse sur un an (+0,3 point), et quasi-stable par rapport au trimestre précédent (-0,1 point).

## L'écart entre les taux de sortie pour reprise d'emploi des hommes et des femmes se maintient en décembre 2016

En décembre 2016, le taux de sortie pour reprise d'emploi est de 3,9 % pour les hommes et de 3,4 % pour les femmes (tableau 2 et graphique 3). Sur le trimestre, ce taux est quasi-stable pour les hommes comme pour les femmes (-0,1 point pour chacun). Sur un an, il est en hausse sensible pour les hommes (+0,4 point), plus modérée pour les femmes (+0,2 point).

Le taux de sortie des catégories A, B, C pour reprise d'emploi dépend fortement de l'âge: en décembre 2016, il est de 6,5 % pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, 3,8 % pour les 25-49 ans et 1,6 % pour les 50 ans ou plus (tableau 2 et graphique 4). Sur le trimestre, ce taux est resté stable pour les moins de 25 ans, et a légèrement baissé (-0,1 point) pour les 25-49 ans comme pour les 50 ans ou plus. Sur un an, il s'est nettement redressé pour les demandeurs d'emploi les plus

**Tableau 3**  
Type de contrat et temps de travail des emplois occupés à la sortie

En %, données CVS

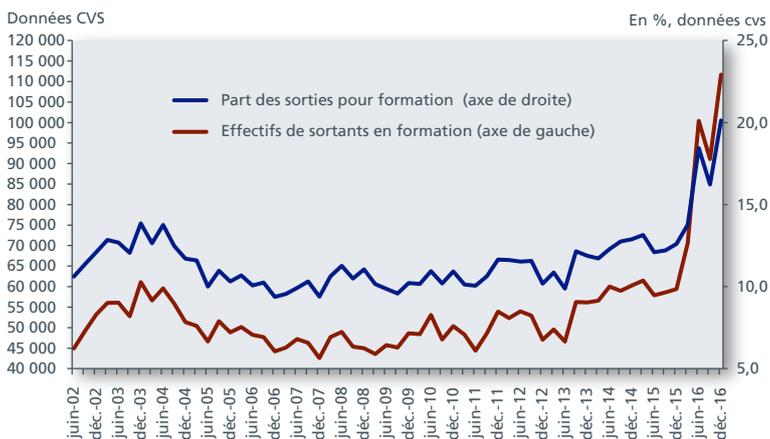
	Déc. 2015	Sept. 2016	Déc. 2016
<b>Emploi durable*</b> .....	<b>65,4</b>	<b>65,8</b>	<b>65,3</b>
<b>Type de contrat</b>			
CDI.....	33,6	34,7	35,3
CDD, saisonnier, vacation.....	34,5	35,3	34,2
Intérim .....	14,5	14,7	16,5
Contrat aidé.....	10,5	9,4	7,5
À son compte .....	5,9	5,3	5,2
Autres.....	1,0	0,6	1,3
<b>Temps de travail</b>			
Temps plein.....	72,6	74,5	75,4
Temps partiel .....	27,4	25,5	24,6
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* CDI, autre contrat (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de six mois ou plus et mise à son compte.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.

Source : Pôle emploi-Dares, enquête Sortants.

**Graphique 1**  
Sorties des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C pour formation

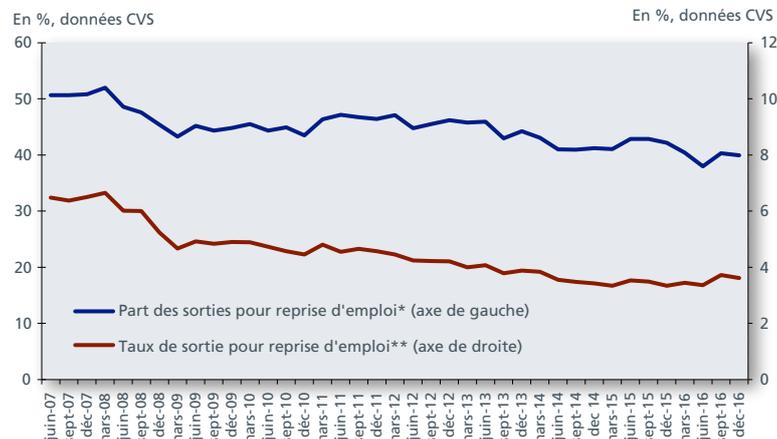


Lecture : les points de ces courbes correspondent aux valeurs observées pour les mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année entre 2002 et 2016. Ainsi, en décembre 2016, près de 112 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C sont sortis des listes de Pôle emploi pour suivre une formation ; ils représentent 20,1 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi sortant des catégories A, B, C ce mois-là.

Champ : sorties des catégories A, B, C ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

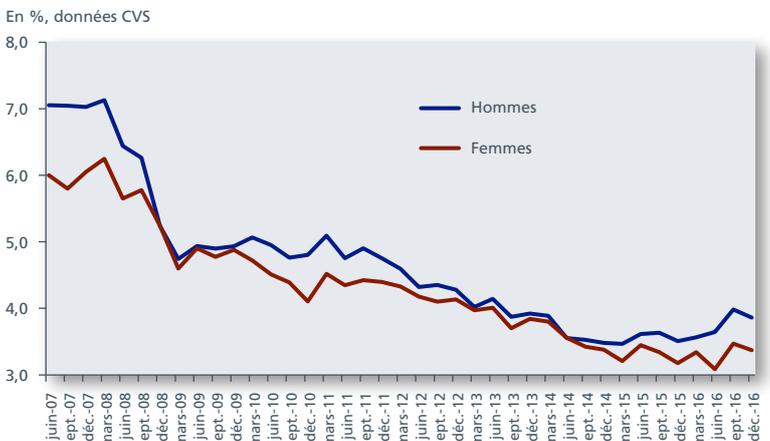
**Graphique 2**  
Part et taux de sortie pour reprise d'emploi



Champ : \* sorties des catégories A, B, C ; \*\* demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

**Graphique 3**  
Taux de sortie pour reprise d'emploi par sexe



Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

jeunes (+0,7 point), un peu plus faiblement pour les 25-49 ans (+0,4 point) et est resté stable pour les 50 ans et plus.

Le taux de sortie pour reprise d'emploi est nettement plus faible pour les demandeurs d'emploi de longue durée (continument inscrits depuis au moins un an en catégories A, B, C) : il s'élève à 2,4 % en décembre 2016, contre 4,7 % pour ceux inscrits depuis moins d'un an (tableau 2 et graphique 5). Sur le trimestre, le taux de sortie pour reprise d'emploi a diminué de 0,2 point pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an (2) et est resté stable pour les demandeurs d'emploi de longue durée.

## Les deux tiers des emplois occupés à la sortie sont durables

Parmi les demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C en décembre 2016 pour reprendre un emploi, 65,3 % ont accédé à un emploi durable (3). Cette part est en légère baisse par rapport au trimestre précédent (-0,5 point) et quasi-stable par rapport à décembre 2015 (-0,1 point; tableau 3 et graphique 6). Parmi les types de contrats de travail occupés à la sortie des listes, les CDI progressent de 0,6 point sur un trimestre et de 1,7 point sur un an, alors que les contrats d'intérim progressent ce trimestre de 1,8 point après un léger recul (-0,7 point) en septembre 2016, accusant une tendance nettement à la hausse sur un an (+2,0 points). La part des contrats aidés recule fortement ce trimestre (-1,9 point) et sur un an (-3,0 points), et celle des CDD, contrats saisonniers et vacations marquent également un recul (-1,1 point sur le trimestre et -0,3 point sur un an).

75,4 % des emplois occupés par les sortants de décembre 2016 sont à temps plein. Cette part est en hausse de 0,9 point sur le trimestre et de 2,8 points sur un an.

84,4 % des sortants pour reprise d'emploi de décembre 2016 sont encore en emploi 3 mois après leur sortie (graphique 6). Cette part diminue d'un point par rapport à septembre 2016 et reste stable sur un an.

**Guillaume Bagein (Dares), Christel Poujouly (Pôle emploi).**

Pour en savoir plus

[1] [Accès au questionnaire d'enquête auprès des sortants des listes de demandeurs d'emploi de Pôle emploi.](#)

[2] [Les séries trimestrielles sur les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.](#)

[3] Bagein G., Bernardi V. (2017), « Les sortants des listes de Pôle emploi en 2015. Le taux de sortie pour reprise d'emploi continue de diminuer », *Dares Résultats* n° 025, avril.

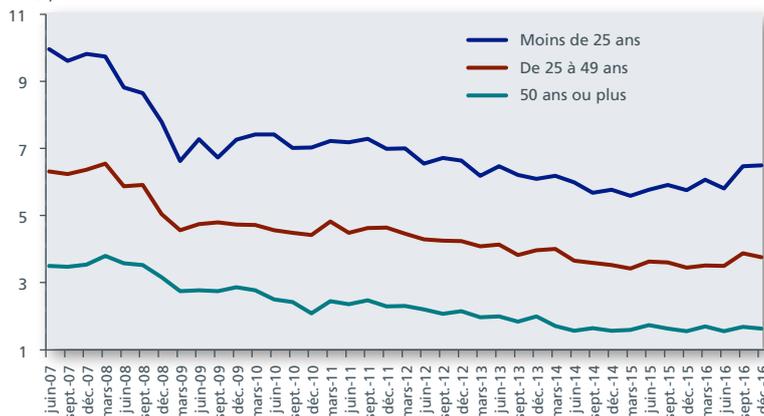
(2) L'ancienneté en catégorie A, B, C est mesurée par le nombre de jours où le demandeur d'emploi a été inscrit, de façon continue, en catégories A, B, C. Une sortie d'un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

(3) CDI, autre contrat (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et mise à son compte.

### Graphique 4

#### Taux de sortie pour reprise d'emploi par âge

En %, données CVS

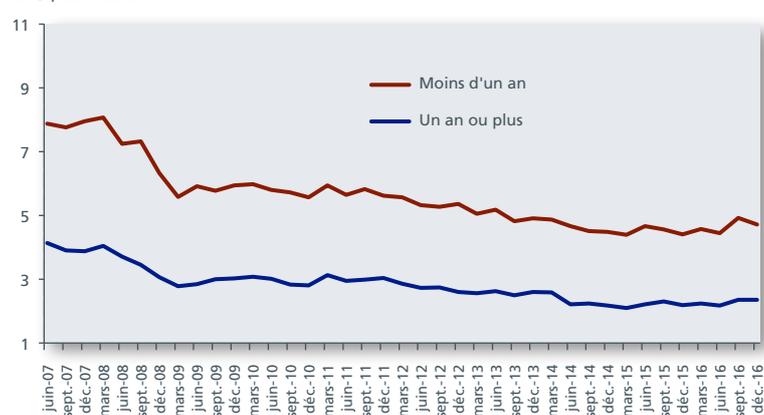


Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine. Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

### Graphique 5

#### Taux de sortie pour reprise d'emploi par ancienneté en catégories A, B, C

En %, données CVS

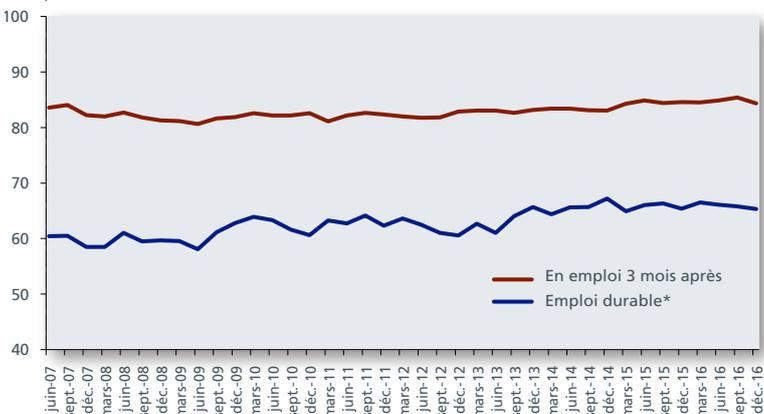


Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine. Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

### Graphique 6

#### Part des sortants pour reprise d'emploi en emploi durable\* et en emploi trois mois après leur sortie

En %, données CVS



\* CDI, autre contrat (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de six mois ou plus et mise à son compte.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.

Source : Pôle emploi-Dares, enquête Sortants.

Données des graphiques et tableaux accessibles au format excel



DARES Indicateurs  
juin 2017 N° 043

3

## Encadré 1 - L'enquête Sortants des listes de Pôle emploi

Depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2001, Pôle emploi et la Dares mènent chaque trimestre une enquête auprès de demandeurs d'emploi sortant des catégories A, B, C afin de mieux connaître les motifs réels de sortie et, en cas de reprise d'emploi, la nature de l'emploi retrouvé. En effet, la STMT (statistique mensuelle du marché du travail), sur laquelle s'appuie le suivi mensuel des demandeurs d'emploi, enregistre les motifs de sortie tels que connus par le conseiller de Pôle emploi et ne comptabilise donc que les reprises d'emploi explicitement déclarées à Pôle emploi par les demandeurs d'emploi et, en cas de reprise d'emploi, ne fournit aucune information sur l'emploi retrouvé. Or, certains demandeurs d'emploi ayant repris une activité ne le signalent pas à Pôle emploi, et leur sortie est alors souvent enregistrée administrativement comme due à un défaut d'actualisation de leur situation mensuelle ou à une radiation administrative, en cas de non-présentation à un entretien. Ainsi, environ la moitié des personnes sorties pour défaut d'actualisation de leur situation mensuelle et un peu plus d'un quart de celles sorties pour radiation administrative ont en fait repris un emploi.

Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon représentatif de demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C au cours du dernier mois du trimestre (mars, juin, septembre et décembre), trois mois après leur sortie. Certains ne sont plus inscrits à Pôle emploi, d'autres le sont encore, mais en catégorie D ou E. Sont considérées l'ensemble des sorties de catégories A, B, C sur le mois, même celles de courte durée. Le champ de l'enquête ne comprend que les personnes susceptibles d'être en emploi à leur sortie: les personnes qui ont déclaré avoir repris un emploi, celles qui sont sorties à la suite d'un défaut d'actualisation ou d'une radiation administrative ou encore celles dont le motif de sortie déclaré est imprécis. Sont hors du champ de l'enquête les sortants pour cause de maladie ou maternité, entrée en formation ou retraite.

Les motifs réels de sortie des catégories A, B, C sont reconstitués à partir de deux sources: l'enquête Sortants pour les personnes interrogées et la STMT pour les autres. Les sorties pour reprise d'emploi correspondent aux demandeurs d'emploi qui déclarent être sortis pour ce motif ou qui déclarent être sortis pour un autre motif (hors formation, retraite, maladie, invalidité ou vacances) et sont en emploi le mois de la sortie.

Comme toute statistique établie à partir d'une enquête, les parts et taux de sortie par motif sont estimés avec une marge d'incertitude liée à la taille de l'échantillon. Chaque trimestre, environ 7 000 personnes sont interrogées en France métropolitaine dans le cadre de l'enquête Sortants. Pour décembre 2016, la part des sorties pour reprise d'emploi dans l'ensemble des sorties est estimée à 38,5 % (donnée brute) avec une précision, à 95 %, de plus ou moins 1,1 point. Cela signifie qu'il y a 95 % de chances pour que la part des sorties pour reprise d'emploi qui serait mesurée sur l'ensemble des sortants (et non plus sur un échantillon) soit comprise entre 37,4 % et 39,6 %. L'intervalle de confiance relatif aux taux de sortie pour reprise d'emploi a une amplitude de 0,17 point, seules les évolutions supérieures à ce seuil pouvant donc être considérées comme significatives.

Les comportements de sortie présentent un caractère saisonnier. Pour tenir compte de cette saisonnalité et du fait que les quatre mois d'enquête ne sont pas nécessairement représentatifs de ce qui se passe sur l'année, les données sont désaisonnalisées et calées sur les volumes de sorties CVS-CJO estimés à partir de la STMT. Chaque année, pour la publication relative aux sortants de septembre, les coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) sont actualisés pour tenir compte de l'année écoulée.

### Définition des catégories de demandeurs d'emploi

Catégorie statistique	Définition
<b>A</b>	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi
<b>B</b>	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte ( <i>i.e.</i> de 78 h ou moins au cours du mois)
<b>C</b>	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue ( <i>i.e.</i> de plus de 78 h au cours du mois)
<b>D</b>	Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi
<b>E</b>	Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise)

### Définition des motifs réels de sortie

Motif réel	Définition
Reprise d'emploi	Reprise d'emploi
Formation	Entrée en formation
Retraite	Départ en retraite (et entrée en dispense de recherche d'emploi jusque fin 2011)
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	Maladie, invalidité, congé de maternité, congé parental, déplacement, vacances, service militaire, service civique
Non-renouvellement volontaire de la demande*	N'est plus indemnisé, ne recherche plus d'emploi, ne voit plus l'intérêt d'être inscrit
Non-renouvellement accidentel de la demande*	Oubli de téléphoner ou ignorance sur le fait qu'il fallait téléphoner, problème de télé-actualisation
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	Oubli, retard d'actualisation de la situation mensuelle suivi d'une réinscription dans les trois mois
Radiation administrative	Radiation administrative confirmée par le demandeur d'emploi
Autre motif de sortie	Décès, prison, déménagement, problème de carte de séjour, refus, autres

\* Non suivi d'une réinscription sur les listes de Pôle emploi dans les trois mois.

DARES RÉSULTATS est édité par le ministère du travail.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15 <http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Rubrique Études, Recherches, Statistiques de la Dares)

Directrice de la publication: **Selma Mafhouz**, Rédactrice en chef: **Anne Delahaye**

Secrétariat de rédaction: **Marie Avenel**, **Thomas Cayet**, Maquettistes: **Guy Barbut**, **Thierry Duret**, **Bruno Pezzali**

Conception graphique et impression: ministère du travail.

Réponse à la demande : [dares.communication@travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@travail.gouv.fr) - Abonnement aux avis de parution de la Dares (<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>)

Dépôt légal: à parution. Numéro de commission paritaire: 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.